

2024_11_2811

MAIRIE
Courrier reçu

- 8 NOV. 2024

VAL-DE-REUIL

Évreux,
le 1 octobre 2024



Alexandre RASSAERT
Président du Conseil
départemental de
l'Eure

Monsieur Marc-Antoine JAMET
Maire
Mairie de Val-de-Reuil
70 rue Grande
27100 Val-de-Reuil

Objet : Demande de garantie d'emprunt

Monsieur le Maire,

Le bailleur GROUPE CIF a sollicité la garantie du Département pour des prêts d'un montant total de 999 911 € afin de financer la réhabilitation de 10 logements sociaux, situés sur votre commune.

Le comité d'attribution des garanties d'emprunt qui s'est réuni le 30 septembre 2024 a statué défavorablement sur cette demande.

Pour votre information, je vous prie de bien vouloir trouver joint au présent courrier une copie de la notification de la décision du comité adressée au bailleur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération.

Le Président du Conseil départemental

Alexandre RASSAERT

Délégation Ressources et
Éducation

Direction des finances, du
conseil en gestion et de la
performance

Affaire suivie par
Ridouan BENHAMZA

☎ 02 32 31 95 81

✉ egrf@eure.fr

Évreux,
le 1 octobre 2024

GROUPE CIF
Madame Sylvie MEIGNEN
Directrice Générale
11, rue Basse Porte
44000 Nantes

Objet : Demande de garantie d'emprunt

Madame la directrice,

Délégation Ressources et
Éducation

Direction des finances, du
conseil en gestion et de la
performance

Affaire suivie par
Ridouan BENHAMZA

☎ 02 32 31 95 81

✉ egrif@eure.fr

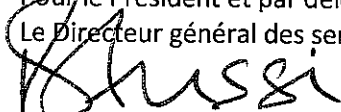
Vous avez sollicité la garantie du Département pour des prêts d'un montant total de 999 911 € afin de financer la réhabilitation de 10 logements sociaux situés sur la commune de Val-de-Reuil.

Ce projet a retenu toute l'attention du comité d'attribution des garanties d'emprunt. Néanmoins, j'ai le regret de vous informer que lors de la réunion du 30 septembre 2024, le comité a émis un avis défavorable.

En effet, le comité tend à une maîtrise de l'encours garanti.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma considération.

Le Président du Conseil départemental,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services


Pierre STUSSI